



Les résumés des travaux scientifiques cliniques, biologiques ou de recherche en lien avec des études menées sur la reproduction peuvent être soumis sur ce site.

Consignes soumission résumé

- **Choix d'un thème** : clinique, biologique ou jeunes chercheurs
- Il doit être structuré de la façon suivante :
 - **Titre du résumé** : 300 caractères maximum
 - **Auteurs** : Prénom. Nom. Établissement. Ville. Pays. E-mail. De tous les auteurs du 1^{er} au dernier.
 - **Résumé** : La saisie du résumé d'un volume représentant au maximum une page A4 (400 mots maximum). Vos résumés devront respecter une présentation structurée selon les items usuels : Introduction, Matériels et méthodes, Résultats, Conclusions.
Attention : l'étude des résumés se faisant de façon anonymisée, il ne faut pas retrouver dans le corps du texte un élément nominal de l'équipe ou du centre qui pourrait empêcher son anonymisation et donc son évaluation par le comité de lecture.
 - Contact référent présentant la communication : Nom, prénom, fonction, service, adresse postale, téléphone et adresse électronique.

Les auteurs et leurs affiliations doivent être énoncés clairement. Le premier auteur est celui qui présentera le travail en communication orale si le poster est sélectionné. Un auteur ne peut apparaître qu'une seule fois en premier (toutes catégories confondues).

3 catégories sont ouvertes pour la soumission

- 1 - session clinique de l'AMP
- 2 - session biologique de l'AMP
- 3 - session « jeunes chercheurs »

Dans chaque catégorie, 6 posters seront sélectionnés pour une communication orale lors du congrès FFER 2021 à Rennes du 29/09 au 1^{er} Octobre, soit 18 au total.

Un **prix de 800 €** et un **prix de 500 €** seront décernés respectivement au premier et deuxième de chaque catégorie.

En sus dans chaque catégorie 4 autres posters seront sélectionnés pour les 2 sessions posters commentés en soirée.

Tous les **autres résumés retenus mais non soutenus à l'oral** seront accessibles sous forme de poster électronique lors de ce même congrès.

L'évaluation des résumés et des présentations orales est réalisée par un comité d'experts de la FFER. Les décisions prises par le comité scientifique seront communiquées début septembre.

Nous comptons sur votre participation et vous remercions par avance.
